

3/ CR du Rassemblement du 21 mars 2017 organisé par le Collectif Solidarité Migrants PACA (dont RA est membre.)

La date de ce rassemblement n'a pas été choisie au hasard. Le 21 mars est depuis 1966, La Journée Internationale de Lutte Contre le Racisme.

Cette journée commémore le massacre de Sharpeville, qui s'est déroulé le 21 mars 1960, dans un township du Transvaal Sud-africain, à 10 km au sud de Johannesburg. C'est le premier massacre commis par le régime raciste de l'apartheid.

Il a été perpétré contre une manifestation pacifique et non-violente de plus de 60 000 africains noirs, réprimée par la police. La manif tourne au drame lorsque les manifestants brûlent leur « PASS » - passeport intérieur exigé pour les Noirs par la police.

69 morts et 200 blessés, dont de très nombreux collégiens et lycéens, tous visés dans le dos, manifestaient pacifiquement pour l'abrogation du « PASS » (laissez-passer) et pour l'augmentation d'une meilleure rémunération de base de la journée de travail dans les mines du Transvaal, d'où sont extraites les richesses naturelles d'Afrique du Sud, or et diamants. Cette répression immédiatement dénoncée au niveau national, déclenche la colère dans tous les ghettos noirs d'Afrique du Sud.

L'appel à une Grève générale est lancé le 28 mars 1960, organisée par l'ANC - National African Congress. Malgré les interdictions, c'est le premier acte de désobéissance civile. La grève générale conduit à l'interdiction pure et simple de l'ANC par l'apartheid. L'état d'urgence est proclamé dans tout le pays (cela ne vous rappelle rien ?).

Le 21 mars 1960 restera comme l'acte fondateur de la République Sud-africaine et un modèle de référence pour le monde militant pacifique et non-violent.

Par exemple, il faut savoir que le Mouvement BDS de désobéissance civile – Freedom-Justice-Equality - est fondé sur ces mêmes principes.

Pourquoi l'ONU décrète-t-elle le 21 mars, Journée Internationale de Lutte Contre le Racisme, en 1966, 6 ans après le massacre de Sharpeville commis en 1960 ? La reconnaissance n'est pas tombée du ciel ! Il a fallu 6 ans d'une lutte à l'échelle internationale acharnée pour obtenir cette reconnaissance.

C'est pour cette raison, que par nos temps troublés, nous avons choisi cette date du 21 mars 2017.

Pourquoi notre manifestation du 21 mars 2017 a été mise en parallèle avec l'évènement du 21 mars 1960, soit 57 ans après ? Parce que sous l'influence de l'extrême droite et des identitaires, qui poussent la société française à la droitisation, à la division des citoyens par la régression de tous les acquis sociaux, y compris en sécurité. Cette influence profite directe au rapport de force donné en faveur des identitaires. Nous constatons un progrès indéniable de l'irrespect généralisé des valeurs universelles et des droits fondamentaux humains dans tous les domaines de la vie sociale, économique, démocratique.

L'appel à la **désobéissance civile** qu'ont voulu lancer à la population, 48 assoc et syndicats membres du Collectif Solidarité Migrants PACA, dont nous faisons partie, est un appel solennel aux dangers qui guettent la République.

* Le Collectif appelait tous les citoyens à **combattre les idées racistes, xénophobes et toutes les formes de discriminations.**

* Les organisations signataires **se sont engagées à favoriser l'accueil de tous les enfants scolarisables** sans distinction ethniques, religieuses ou d'opinion, par devoir de solidarité.

* **A condamner les poursuites pénales engagées** contre des militants ou simples citoyens qui désobéissent et donnent du sens au mot « asile » en aidant ou accueillant les migrants-tes.

* **Le Collectif appelle à la vigilance quant au suivi des décisions des autorités préfectorales** s'opposant à l'accueil de migrants ou de réfugiés et à leur nécessaire régularisation (refus de délivrer des titres de séjour).

* **A agir pour la mise en œuvre d'une prise en charge décente et digne des migrants et réfugiés.**

Bilan : Notre appel n'a pas été entendu. Nous n'étions qu'entre 500 et 2000 pers, mais nous avons quand même défilé jusqu'à la Préfecture. Pourquoi cette faible mobilisation ?

* **L'immigration reste le thème tabou car privilégié de la propagande d'extrême droite** : la droite s'en est saisi, qui diffusent des rumeurs selon lesquelles les migrants toucheraient plus que ceux qui perçoivent le RSA, qu'ils prendraient le travail des Français, amèneraient dans leur flux, des djihadistes et seraient de sauvages violeurs (31 déc 2016 à Cologne).

* **Les migrants ont mauvaise presse** : la presse, dans son ensemble, massivement détenue et contrôlée par les entreprises du CAC 40 et les marchands d'armes, continue de distiller ces contre-vérités qui divisent les Français à propos de l'immigration dans son ensemble en reprenant le thème clé des prochaines présidentielles, ils mentent campagne sur le coût soi-disant exorbitant de l'accueil et sur l'emploi soustrait aux Français, par immigrés et réfugiés...

* **Ces chiffres sont infondés** : l'immigration en France rapporte par an, 60 Milliards € alors qu'elle en coûte 48 M € (chiffres du Collectif des Economistes Européens Ecolinks).

* **Jouer sur la peur des poursuites judiciaires** pour effrayer et décourager les actes de solidarité aux migrants : ceux qui désobéissent et continuent à soutenir, accueillir et aider des migrants sont menacés de poursuites judiciaires. La peur joue contre cette solidarité et vise au repli sur soi, à l'indifférence, l'égoïsme et la lâcheté, la préférence nationale, contraires aux valeurs républicaines et à la tradition d'accueil de la terre de France. Le rapport à l'identité revient au centre des débats qui ont nourri et endeuillé les pires moments de notre histoire.

Même par les moments les plus difficiles, les réfugiés et migrants ont toujours été accueillis, hébergés, protégés, cachés, y compris pendant la dernière guerre mondiale 39/45.

* **Le collectif se bat pour faire appliquer les droits de l'homme : l'Art-14 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme :**

1. *« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. »*

2. *« Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies. »*

***** En trésorerie : le Collectif Sol Mig PACA** a dépensé 400€ pour l'achat de la banderole au nom du collectif (1m50 x 6m) tracts et affiches pour la manif du 21 mars 2017 : Chacun des signataires donnera 10€, pour les plus petites orga, 30€, pour les moyennes, 50€, pour les grandes.

10€ pour RA ? Qu'en pensez-vous ?

Monique Espinar, mars 2017